



LES TRANSPORTS SCOLAIRES Ecoles maternelles et élémentaires

ANNEE SCOLAIRE 2009/2010

*NE CONCERNE QUE LES ENFANTS INSCRITS DANS LES ECOLES DE LEUR PERIMETRE
SCOLAIRE*

Service Scolaire

Les transports scolaires sont mis en place par la Ville pour les enfants qui sont affectés régulièrement dans les écoles (les enfants ayant obtenu une dérogation scolaire ne sont pas autorisés à utiliser ces transports).

Les transports scolaires sont subventionnés s'il y a au moins 3 kms du domicile à l'établissement et selon les dangers encourus sur le trajet.

La prise en charge intégrale de la part restante par la Ville de Plaisir, permet aux élèves Plaisirois des écoles maternelles et élémentaires, de bénéficier de la **gratuité du transport scolaire**.

Nous vous rappelons que la responsabilité des parents est engagée :

- sur les trajets du domicile au point de montée et de descente dans le car
- sur les trajets du car à l'école et de l'école au car
- elle l'est également durant l'attente du car au point de montée et en ce qui concerne les déprédations commises dans les cars
- les enfants des écoles maternelles doivent obligatoirement être accompagnés du domicile à l'arrêt du car et de l'arrêt du car au domicile, par une personne responsable et doivent respecter leur point de montée (*remplir l'autorisation au verso de la demande de carte et la remettre au Service Scolaire ou éventuellement à la surveillante de car*)
- les personnes responsables des enfants doivent, impérativement, respecter les horaires
- tout changement dans la fréquentation aux transports doit être signalé par écrit à l'école

Coupon à déposer à l'accueil du Service Scolaire en Mairie

Circuits et horaires au dos →



DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE (*gratuite*) POUR LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES

ANNEE SCOLAIRE 2009/2010

Les transports scolaires sont réservés aux enfants affectés dans les écoles de leur périmètre (hors dérogation)

PHOTO

*Nom et Prénom de
l'enfant inscrits au verso
de la photo fixée à l'aide
d'un trombone*

Service Scolaire

- NOM de l'enfant : ➤ PRENOM :
- DATE de NAISSANCE :
- NOM/PRENOM DES PARENTS :
- ADRESSE : 📞 Domicile:
- 📞 Travail Mère : 📞 Travail Père :
- 📞 Portable Mère : 📞 Portable Père :
- ECOLE : CLASSE : Etudes (oui/non) : Centre de Loisirs (matin/soir) :
- UTILISATION DES TRANSPORTS : ALLER : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
RETOUR : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- CIRCUIT :
- POINT de MONTEE :

Plaisir, le

Signature :

CIRCUITS & ENFANTS CONCERNES	POINTS DE MONTEES	HORAIRES	ECOLES CONCERNEES
<p>AQUEDUC//VALIBOUT/ SAINT-EXUPERY/LA HAISE (repère blanc) Concerne les enfants scolarisés en classes de : -ADAPTATION – CL.I.N.* *Classe Initiation non francophone</p> <p><i>Pour les enfants en dérogation scolaire, les parents doivent Impérativement faire une demande de dérogation pour l'obtention de la carte de transports</i></p>	<p>Bd Léon Blum : Place Ida Nudel : Place de l'Europe : Commissariat : Le Valibout : Ecole St-Exupéry : Ecole de la Haise : Retour Départ école St-Exupéry : Départ écoles de la Haise :</p>	<p>08 h 05 08 h 07 08 h 10 08 h 12 08 h 14 08 h 23 08 h 27 16 h 35 16 h 40</p>	<p>⇒ Antoine de SAINT-EXUPERY ⇒ Albert CAMUS ⇒ Claude DEBUSSY</p>
<p>PONT DE POISSY/LA HAISE (repère bleu) Concerne les enfants scolarisés en écoles : - MATERNELLES - ELEMENTAIRES</p>	<p>Pont de Poissy : Ecoles de la Haise : Retour: Départ écoles de la Haise :</p>	<p>08 h 10 08 h 25 16 h 35</p>	<p>⇒ Léon FRAPIE ⇒ Charles PERRAULT ⇒ Albert CAMUS ⇒ Claude DEBUSSY</p>
<p>RUE SEVESTRE/LA HAISE (repère rose) Concerne les enfants scolarisés en écoles : - MATERNELLES - ELEMENTAIRES</p>	<p>Rue Sevestre : Ecoles de la Haise : Retour Départ écoles de la Haise :</p>	<p>08 h 10 08 h 25 16 h 35</p>	<p>⇒ Léon FRAPIE ⇒ Charles PERRAULT ⇒ Albert CAMUS ⇒ Claude DEBUSSY</p>
<p>LA BOISSIERE/LA HAISE (repère orange) Concerne les enfants scolarisés en écoles : - ELEMENTAIRES</p>	<p>Rue P. Bourget : Rue Lamartine : Val Boissière (haut) : Rue Michel-Ange : Rue du Clos : Ecoles de la Haise : Retour Départ écoles de la Haise :</p>	<p>08 h 10 08 h 12 08 h 15 08 h 18 08 h 20 08 h 25 16 h 35</p>	<p>⇒ Albert CAMUS ⇒ Claude DEBUSSY</p>



Service Scolaire

AUTORISATION DE CAR

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Pour les enfants en écoles maternelles

Je soussigné : _____ certifie que mon enfant : _____ scolarisé à

l'école _____ utilisera le ramassage scolaire. Les points de montée et de descente doivent être impérativement respectés.

J'autorise Monsieur ou Madame : _____

à accompagner et à reprendre mon enfant à l'arrêt du car.

☎ de ou des personnes autorisées: _____

Plaisir, le

Signature :

A RETOURNER AU SERVICE SCOLAIRE